

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU 14 NOVEMBRE 2023
PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du CCAS de la Commune de Mours Saint Eusèbe (Drôme) dûment convoqué le 08 novembre 2023, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique MOMBARD, Président du CCAS.

Présents : MM. AVRIL Jérôme, GIOVANONE Marie-Ange, GRAILLAT Colette, GUICHARD Suzanne, GUICHARD Valérie, MOMBARD Dominique, ROUX Josiane, SGRO Fabienne, VALETTE Véronique.

Absents excusés : MM. BARNERON Séverine, CHOPIN Marie-Thérèse, CHORIER Jean-Luc, KHELIFA Eddy.

Ont donné pouvoir : Néant.

Conseillers municipaux présents : 9

Virginie COPPEL a été élue secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juin 2023

Monsieur le Président soumet au vote le procès-verbal de la séance du 22 juin 2023.

A l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 22 juin 2023 est approuvé.

Compte-rendu des actes accomplis par le Président en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal

Entendu le rapport de Monsieur le Président ;

Le conseil municipal,

PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises en vertu de la délibération n° DEL20201203_02 du 03 décembre 2020.

Compte-rendu des actes accomplis par le Maire en vertu de la délégation donnée par le conseil d'administration

N°	Date de la décision	Objet
		N° 5 – Délibération du Conseil d'Administration du 22 juin 2023
DEC2023_6CCAS	26/06/2023	Prestation musicale du repas des Aînés 2023 - Association Medley Formation Phil'Musette

Questions diverses

- **Organisation du repas des aînés 2023 :**

Mme GRAILLAT expose que :

- Le nombre d'inscrits au repas s'élève à ce jour à 221 mais rappelle que des membres du CCAS ne se sont pas encore inscrits : Mmes GIOVANONE et VALETTE confirment leur présence. La réponse de Mme CHOPIN est en attente.
- Le nombre de colis demandé est de 80.

Mme GRAILLAT rappelle le contenu du menu et propose que les mignardises apéritives soit préparées par le traiteur (2.50 € pour 3 éléments). Elle contactera le traiteur afin de savoir s'il peut également prévoir une mandarine par convive pour le prix supplémentaire précité.

Cette proposition est adoptée.

La salle sera mise en place par les services techniques le vendredi à 14h00. Il est donc demandé aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir être présents à 14h30 pour la décoration des tables.

Le 25 novembre étant le jour de la Saint Catherine, le thème de cette année est le suivant : « A la Saint Catherine, tout arbre prend racine ».

S'agissant des colis, Mme GRAILLAT présente les devis des prestataires contactés ainsi que les éléments contenus dans les colis proposés.

Le colis avec le Panettone est choisi. La distribution est prévue le 02 décembre à partir de 9h15 / 9h30. Les équipes de distribution de l'an dernier sont reconduites.

Monsieur le Président précise qu'il faudra prévoir la commande de 2 ou 3 colis supplémentaires.

Mme ROUX fait un retour sur le Conseil de la Vie Sociale qui s'est tenu le 14 novembre à la maison de retraite.

Fin de séance à 19h30

A Mours Saint Eusèbe, le 14 novembre 2023

Le Secrétaire de séance



Virginie COPPEL



Le Président du CCAS,



Dominique MOMBARD